

FOR IMMEDIATE RELEASE

NB EDUCATION COUNCILS ASK CARDY, HIGGS FOR SAY IN GOVERNANCE REVIEW

Saint John, NB, May 10, 2021 – In a joint letter to Brunswick News, and shared with Education and Early Childhood Development Minister Cardy and Premier Higgs, the New Brunswick Federation of Educational Councils (FCÉNB) – Francophone Sector and the Council of District Education Council (DEC) Chairs – Anglophone Sector dispute claims made in recent Telegraph Journal commentaries regarding the future of education governance in NB.

“With the education governance structure under review by the province, it is critical that there is an accurate, balanced understanding of the role of the elected education councils,” says Rob Fowler, Chair of the Anglophone District Education Council Chairs. “The current lack of consultation and collaboration with education councils by the province appears to be setting the table for a proposal to eliminate elected District representation with the autonomy to challenge the Department of Education” said Robert Levesque, Chair of the New Brunswick Federation of Educational Councils.

Education councils are made up of elected members of the community who provide the framework of policies that guide the Districts in shaping the full educational experience for NB children. They are an important link between families, the community, schools and the Districts, to the province. How eliminating education councils will provide more “local control, not top down control” as the current government has indicated, remains to be seen.

“Education Councils must be an integral part of the education system,” says Levesque. “Minister Cardy must partner with us to find lasting solutions to give power to local voice in public education decisions. At minimum, allow the DEC’s to be fairly heard at their own trial.”

Read the full letter in attachment.

About District Education Councils

District Education Councils were first established in 2001 to provide local governance and community input in the education system. The Education Act currently provides for 11 to 13 elected education councillors for each of the school districts. There are 4 anglophone and 3 francophone districts with 7 - 13 elected members on each council. More information can be found at <https://decnb.ca/>.

Contacts

Rob Fowler robert.fowler@nbed.nb.ca 506-650-9579
Chair, Council of DEC Chairs, Anglophone Sector

Robert Levesque, robert.levesque@umoncton.ca 506-737-7144
Chair, New Brunswick Federation of Education Councils

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LES CONSEILS D'ÉDUCATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK DEMANDENT À CARDY ET HIGGS D'AVOIR LEUR MOT A DIRE DANS L'EXAMEN DE LA GOUVERNANCE

Edmundston, 10 mai 2021 - Dans une lettre conjointe à Brunswick News, et partagée avec le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance Cardy et le premier ministre Higgs, la Fédération des conseils en éducation du Nouveau-Brunswick (FCÉNB) - secteur francophone et le Council of District Education Council – secteur anglophone contestent des allégations formulées dans de récents commentaires du Telegraph Journal concernant l'avenir de la gouvernance de l'éducation au N.-B.

« La structure de gouvernance de l'éducation étant examinée par la province, il est essentiel de bien comprendre et de manière équilibrée le rôle des conseils d'éducation élus », déclare Rob Fowler, président du Council of District Education Council. « Le manque actuel de consultation et de collaboration avec les conseils d'éducation de la part de la province semble préparer le terrain pour une proposition visant à éliminer la représentation élue de district avec l'autonomie nécessaire pour remettre en question le ministère de l'Éducation », a déclaré Robert Levesque, président de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B.

Les conseils d'éducation sont composés de membres élus de la communauté qui fournissent le cadre des politiques qui guident les districts à façonner l'expérience éducative complète pour les enfants du Nouveau-Brunswick. Ils constituent un lien important entre les familles, la communauté, les écoles et les districts, avec la province. Il reste à voir comment l'élimination des conseils de l'éducation fournira plus de « contrôle local, et non de contrôle descendant », comme le gouvernement actuel l'a indiqué.

« Les conseils d'éducation doivent faire partie intégrante du système d'éducation », dit Robert Levesque. « Le ministre Cardy doit s'associer avec nous pour trouver des solutions durables pour donner le pouvoir à la voix locale dans les décisions d'éducation publique. Au minimum, permettez aux CED d'être entendus équitablement lors de leur propre procès. »

Lisez la lettre complète en pièce jointe.

À propos des conseils d'éducation de district

Les conseils d'éducation de district ont été créés pour la première fois en 2001 pour assurer la gouvernance locale et la participation de la communauté au système éducatif. La loi sur l'éducation prévoit actuellement de 11 à 13 conseillers en éducation élus pour chacun des districts scolaires. Il y a 4 districts anglophones et 3 francophones avec 7 à 13 membres élus dans chaque conseil. Plus d'informations peuvent être trouvées à <https://fcenb.ca/>.

Contacts

Rob Fowler robert.fowler@nbed.nb.ca 506-650-9579
Président, Conseil des présidents des DEC, secteur anglophone

Robert Levesque, robert.levesque@umoncton.ca 506-737-7144
Président, Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick